

Plan Communal d'Action pour des Espaces Publics Apaisés



PREAMBULE

Faire pleinement de Vaulx-en-Velin une ville à vivre, passe évidemment par l'amélioration du bâti, par un aménagement urbain de qualité, par des équipements et des services publics efficaces, mais nécessite un cadre de vie serein et des espaces publics apaisés. Or, la délinquance par son changement de nature, n'est plus discrète mais investit ostensiblement l'espace public avec des pratiques illicites, liées notamment au trafic de stupéfiants.

Tous les territoires de notre pays sont aujourd'hui concernés par le narcotrafic, y compris les zones rurales longtemps épargnées. Or le corollaire du narcotrafic est de déstructurer la sphère sociale et familiale. En effet, les consommateurs viennent de toutes les classes de la société, les sujets de santé mentale s'aggravent, les familles sont inquiètes que leurs enfants dérivent face à l'offensive puissante des prédateurs, certains espaces publics rebutent car régulièrement dégradés.

Seul l'Etat, par une action résolue, pourra juguler le trafic qui gangrène notre pays. Ainsi *la loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic*, adoptée par le Parlement est un premier élément de réponse. Toutefois la commune, consciente qu'il est nécessaire que tout le pays s'implique souhaite activer de nouvelles dispositions.

Depuis 2014, nous nous sommes attachés à améliorer la sécurité dans les quartiers, installant des caméras de vidéoprotection, renforçant les effectifs de la police municipale et sa présence sur le terrain, systématisant les projets d'aménagement pour prévenir les usages détournés, sécurisant les lieux les plus sensibles comme les écoles et développant un partenariat avec la Justice et la Police Nationale. **Ce plan rappelle les actions engagées par notre municipalité en matière de sécurisation et de prévention et qui seront amplifiées grâce à de nouveaux moyens alloués.**

La commune souhaite développer de nouveaux moyens d'action pour reprendre possession de ses espaces publics, avec le concours de tous les habitants et acteurs associatifs. **Nous allons amplifier l'investissement de l'espace public en organisant l'occupation sous différentes formes et toute l'année avec l'aide des habitants.** En effet, dans les quartiers populaires, où les ménages ne disposent pas tous d'un espace intérieur suffisant, l'espace public est une annexe nécessaire à l'habitation. Il faut donc le rendre à leurs usagers légitimes. **Nous lançons un plan d'action ambitieux avec des moyens spécifiques dédiés.**

Le plan communal d'action pour des espaces publics apaisés s'appuie ainsi sur trois axes :

- **Sécuriser les espaces publics par une présence plus accrue des forces de sécurité, par la réalisation d'aménagements,**
- **Animer les espaces publics par une présence humaine renforcée et appuyer les familles en développant de nouveaux programmes dans le domaine de la lutte contre les addictions,**
- **Mobiliser la jeunesse afin qu'elle contribue à construire la réponse.**

Axe 1 : La sécurisation des espaces publics

Le développement du trafic de stupéfiants a changé la nature des relations sur les espaces publics. Les habitants réclament une présence publique forte et protectrice. Soucieuse de répondre aux attentes de ses habitants, la municipalité a fait de la sécurité et de la tranquillité publique une priorité stratégique.

Son action repose sur une approche globale, équilibrée entre prévention et sanction, s'inscrivant dans une logique de co-construction avec l'Etat qui a la compétence régalienne de la sécurité mais aussi avec les agents de la collectivité et le tissu associatif.

La commune a décidé d'amplifier son action de sécurisation de ses espaces publics. Celle-ci passe par l'augmentation des effectifs de la Police Municipale qui agit en complémentarité avec les agents de la Police Nationale, par une implantation régulière de nouvelles caméras, par des travaux d'aménagements des places, des espaces publics, par le renforcement de la prévention.

Afin de répondre concrètement aux attentes exprimées par la population, la Ville a décidé de renforcer son action sur le terrain. En 2025, de très nombreux agents municipaux sont mobilisés autour des questions de sécurité, incluant policiers municipaux, médiateurs et opérateurs du Centre de Supervision Urbain. Le budget alloué à cette mission s'élève à 1,93 million d'euros. L'effectif de la police municipale sera porté à 40 agents en 2025, puis à 50 en 2026, représentant un investissement supplémentaire de 600 000 euros la première année, puis de 1,2 million d'euros l'année suivante. Cette montée en puissance s'accompagne d'une structuration renforcée, avec notamment six agents motocyclistes, quatre agents cynotechniques, trois brigades de jour et deux de nuit, ainsi que la mise en place de patrouilles à vélo.



Une attention particulière est portée aux secteurs sensibles, comme la Promenade Lénine, où les patrouilles pédestres sont renforcées.

Depuis la rentrée 2024, plus de deux cents opérations ont été menées aux abords des écoles afin d'y garantir un climat apaisé. Parallèlement, une équipe dédiée à la médiation intervient pour prévenir les conflits d'usage dans l'espace public, en lien avec des opérateurs spécialisés comme le Mouvement pour une Alternative Non Violente (MAN). La présence d'agents de sécurité privée, qui vérifient les halls d'immeuble sur le secteur Sauveteurs–Cervelières complète ce dispositif pour un coût annuel de 450 000 euros.



L'État accompagne également cet effort avec le dispositif Quartier de Reconquête Républicaine (QRR), qui permet le déploiement de 25 policiers nationaux supplémentaires sur le territoire communal. Une convention de coordination formalise la complémentarité des missions entre la Police Nationale, concentrée sur la lutte contre les trafics, et la Police Municipale, centrée sur la tranquillité publique et le respect des arrêtés locaux. Des réunions régulières sont organisées avec la préfecture afin d'identifier les priorités opérationnelles et de cartographier les points de deal sur le territoire. La Police Municipale poursuit également la mise en œuvre du protocole de justice de proximité, avec des convocations rapides à la Maison de Justice et du Droit pour des infractions telles que la consommation d'alcool ou de protoxyde d'azote dans l'espace public, en présence du délégué du procureur et de l'élue déléguée à la sécurité.



En parallèle, la Ville poursuit le développement de son réseau de vidéoprotection. Alors qu'on comptait 82 caméras en 2020, 19 nouvelles ont été installées en 2024 pour un montant de 400 000 euros. L'année 2025 verra l'implantation de 27 caméras supplémentaires, représentant un investissement de 600 000 euros. Au total, le réseau comptera 128 caméras. Ce dispositif s'accompagne de la mise en œuvre de la vidéo-verbalisation à partir du Centre de Supervision Urbain, qui a permis depuis 2022 l'émission de près de 2 840 procès-verbaux. La Ville prévoit aussi d'investir 100 000 euros dans des caméras mobiles intelligentes, capables de détecter les dépôts sauvages, afin de mieux lutter contre ces incivilités.

L'aménagement urbain constitue un autre levier central de cette politique. Plusieurs espaces publics, tels que des parcs ou des parkings, sont désormais fermés la nuit, pour un montant total de 171 000 euros. La sécurisation des abords des écoles est également renforcée : déploiement d'éclairages, installation de détecteurs de présence, aménagement des parvis, et rehausse des clôtures sur de nombreux groupes scolaires. Plus de 600 000 euros ont déjà été investis dans cette démarche de sécurisation. La rénovation de l'éclairage public, notamment sur la Promenade Lénine, mobilise chaque année 400 000 euros de dépenses de fonctionnement et 700 000 euros d'investissement.

La prévention et la sensibilisation occupent une place essentielle dans l'action municipale. La Ville



coordonne l'ensemble de ses partenaires autour d'une veille active lors des périodes sensibles, comme le 14 juillet, le 31 décembre ou Halloween. Elle a également mis en place une charte de prévention situationnelle pour encourager la sécurisation des chantiers par les entreprises intervenant sur son territoire. Le programme "À Vaulx Cross", destiné à prévenir les rodéos urbains, mobilise **chaque année plus de 100 jeunes de la commune, avec un financement de 26 000 euros en 2025.**

La Ville renforce son partenariat avec les établissements scolaires et les éducateurs spécialisés, notamment à travers les Groupes de Suivi Individualisé, afin d'accompagner les jeunes exposés au risque de basculement dans la délinquance. Une commission "sécurité habitants" a été créée dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour associer pleinement les citoyens à cette dynamique. Par ailleurs, de nouveaux locaux plus accessibles pour la Maison de Justice et du Droit ont permis d'accompagner près de 8 800 personnes en 2024 dans leurs démarches juridiques, sociales ou pénales.



En réunissant l'ensemble de ces efforts, et en tenant compte des investissements en vidéoprotection engagés en 2024 et 2025, le budget global dédié à cet axe de sécurisation des espaces publics s'élève à plus de 5,3 millions d'euros, témoignant de la volonté forte de la municipalité d'agir pour un cadre de vie apaisé et sûr, pour tous.

Axe 2 : Une présence humaine renforcée, tisser les liens, renforcer l'investissement de l'espace public

À Vaulx-en-Velin, la tranquillité publique repose sur une stratégie de proximité articulée autour d'un principe simple : plus de présence humaine sur le terrain, plus d'animation dans les quartiers, plus de liens entre les acteurs locaux et les habitants. La Ville affirme ainsi son rôle de premier recours et s'engage aux côtés des familles, des associations, des institutions et des collectifs pour rendre les espaces publics vivants, apaisés et partagés.

La municipalité mobilise ses équipes et ses moyens pour assurer une occupation positive et constante de l'espace public. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le dispositif Activ'Été, qui propose chaque année une programmation sportive, culturelle et familiale dans tous les quartiers, avec l'organisation de fêtes de quartier, d'animations conviviales, de cours de cuisine ou de langues, et l'ouverture en soirée de plusieurs gymnases (Wallon, Noirettes, Croizat), encadrée par le service des sports. De 18h à minuit, les habitants peuvent profiter d'un accueil structuré et bienveillant.



L'objectif est clair : réanimer les lieux de vie pour prévenir les tensions, encourager les rencontres et recréer du lien social.



La Ville agit également sur le cadre de vie en associant les habitants à des aménagements d'espaces publics : par exemple, les projets de transformation transitoire sur la place François Mauriac au Mas du Taureau ou dans le quartier de la Grappinière. Pour coordonner cette mobilisation, un budget annuel de 150 000 euros est consacré à la tranquillité publique via l'animation de proximité, l'accompagnement des familles et la présence active dans les quartiers.

Autour de la Ville, de nombreux partenaires institutionnels renforcent cette présence publique sur le terrain. La CAF, La Poste, la Police Municipale, la Mission Locale et la Maison de Justice et du Droit agissent ensemble pour garantir l'accès aux droits, la prévention des conflits et la régulation sociale. La Métropole de Lyon contribue par ses compétences (action de prévention et aménagement).



L'installation de services publics de proximité dans chaque quartier témoigne de cette volonté de maillage : la médiathèque-atelier du Mas du Taureau, la Maison de quartier, ou encore la récente école Odette Cartailhac dans le secteur Sud illustrent ce retour des institutions dans la vie quotidienne des habitants.

Le réseau associatif de Vaulx-en-Velin est l'un des grands moteurs de la tranquillité publique. Des structures telles que l'EPI, la MJC, les centres sociaux ou encore de nombreuses associations sportives et culturelles, participent à l'animation des quartiers, à l'accompagnement des publics et à la médiation sociale.



Pendant l'été, plus d'une cinquantaine d'animations de proximité sont proposées par ces associations dans tous les quartiers, en complément des actions municipales. Elles organisent des accueils en soirée et le week-end, des galas de boxe, des ateliers culturels, ou encore des activités sportives de quartier dans le cadre d'événements comme Les Nuits Nocturnes.

Désormais, la dynamique impulsée par Activ'Été ne se limitera plus à la saison estivale. Elle se poursuivra tout au long de l'année avec l'appui des associations et des clubs sportifs, permettant une continuité dans l'occupation positive de l'espace public. La Ville entend ainsi soutenir, reconnaître et structurer l'action associative, en s'appuyant sur leur ancrage territorial et leur capacité à mobiliser les habitants.

La tranquillité publique ne se décrète pas, elle se construit. Et ce sont d'abord les habitants – usagers quotidiens de la ville – qui en sont les piliers. Leur engagement est une richesse que la municipalité souhaite valoriser et accompagner.

Dans les Conseils de Quartier, les comités de locataires, les collectifs informels, les habitants s'impliquent pour améliorer leur cadre de vie. Leur présence dans les rues, les parcs, les places, contribue à réaffirmer le caractère collectif et partagé de l'espace public.

Nous ferons ainsi un diagnostic des espaces publics. Avec la commission "sécurité habitants", créée dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, nous ferons un diagnostic complet des espaces publics et parcs de la ville afin de hiérarchiser les interventions en termes d'aménagement et afin de construire un plan d'action d'occupation de ces lieux.

Les parents d'élèves, et plus largement les familles, occupent une place centrale dans le plan communal de tranquillité publique. Parce qu'ils sont en première ligne face aux incivilités, aux dégradations ou au sentiment d'insécurité, leur expérience quotidienne est un levier puissant pour identifier les enjeux et construire des réponses adaptées.

Beaucoup sont déjà engagés, dans les conseils d'école, les associations de parents, ou simplement dans des démarches citoyennes locales. Leur autorité bienveillante et leur rôle de médiateurs naturels avec les jeunes, les institutions et les autres familles sont essentiels pour rétablir du lien et renforcer la cohésion sociale.

La Ville va porter un appui nouveau aux familles avec le retour positif de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives). Des actions de sensibilisation sur les conduites à risque, les addictions et la santé mentale seront conduites, dans ce cadre pour un budget global de 250 000 euros.

La réalisation d'un diagnostic territorial, en collaboration avec la MILDECA, s'inscrit dans cette volonté. Ce travail permettra d'évaluer l'efficacité des dispositifs existants et de co-construire une stratégie de prévention adaptée aux spécificités locales. En effet, les professionnels observent une entrée progressive des mineurs dans les trafics, parfois favorisée par leur propre consommation de stupéfiants. Les parents peuvent être démunis face à la dérive que connaissent leurs enfants. Le délai de traitement des problématiques par le droit commun, qu'il s'agisse de mesures éducatives administratives ou judiciaires, ne permet pas d'accompagner efficacement les jeunes en risque de basculement, car il est trop long.

Nous aborderons également la question des consommations de produits psychoactifs (prooxyde d'azote), qui sont souvent directement liées aux trafics.

La Ville souhaite renforcer cet engagement parental en :

- **Élargissant** l'appel à projets "parentalité" pour financer des initiatives locales innovantes,
- **Développant** des actions de sensibilisation autour de sujets clés (santé, scolarité, accès aux droits...), valorisant le rôle des parents élus, en tant que relais actifs et légitimes entre l'école, les familles et les services municipaux
- **Créant d'un Conseil pour les droits et des devoirs des familles** : pour sensibiliser, accompagner et rappeler quand c'est nécessaire

Lorsqu'un parent s'implique dans l'espace public accompagne, témoigne, organise cela envoie un signal fort : **celui d'un cadre collectif retrouvé, où les squares, les rues et les abords d'école redeviennent des lieux de vie partagés.**

Avec un budget annuel de 400 000 euros, cet engagement pour une tranquillité publique fondée sur la proximité, la participation citoyenne, l'animation de l'espace public et les dispositifs de prévention témoigne de la volonté de Vaulx-en-Velin de construire une ville plus apaisée et plus inclusive.

Axe 3 : La jeunesse en action à Vaulx-en-Velin : changer l'image, occuper l'espace, créer l'avenir

Derrière l'image souvent stigmatisée des quartiers populaires, se révèle une jeunesse vaudaise inventive, solidaire et profondément attachée à sa ville. Loin des clichés, elle incarne une énergie positive, ancrée dans la réalité du terrain, et animée par une envie forte de participer au changement. À Vaulx-en-Velin, la jeunesse est une chance.

Il est temps de lui redonner toute sa place dans la transformation des quartiers, non pas comme cible des politiques publiques, mais comme acteur central du changement, capable de proposer, de construire et de réinventer l'espace public.

De nombreux jeunes s'impliquent déjà dans la vie locale : associations sportives, projets éducatifs et culturels, actions de solidarité, collectifs citoyens. On les retrouve dans des maraudes, des projets de mémoire, des projets culturels comme Le Printemps des Possibles, des initiatives de soutien aux familles, des projets de solidarité internationale, ou encore dans des événements associatifs qui animent les quartiers. Leur créativité, leur sens de l'engagement et leur présence dans l'espace public montrent que la jeunesse n'a pas déserté la ville : elle s'y implique, la façonne et la revendique.

Pour valoriser et amplifier cet engagement, la Ville déploie plusieurs outils :

Un appel à projets "Fonds initiatives jeunes" permet aux jeunes de bénéficier de subventions (de 50 à 1 500 €) pour concrétiser des actions citoyennes, culturelles, sportives ou solidaires.

Les projets portés localement sont mis en lumière dans le journal municipal : portraits d'ambassadeurs, retour sur les voyages solidaires et les mobilités internationales rendues possible grâce à notre "bourse mobilité". Enfin, des événements de valorisation (Cérémonie des Réussites, forums des métiers, temps de restitution associatifs...) permettent de reconnaître publiquement la contribution des jeunes à la vie de la cité.

Il s'agit ainsi de créer une spirale vertueuse tirant la jeunesse « vers le haut ».

Les jeunes ne doivent pas seulement être écoutés : ils doivent être partie prenante dans les décisions qui les concernent, à travers des espaces d'échange et de co-construction.



C'est pourquoi la Ville souhaite :

- **Renforcer** l'implication des jeunes dans les programmations d'animation, notamment celles d'Activ'Été, afin que les propositions soient mieux adaptées à leurs attentes ;
 - **Consulter les jeunes** sur les aménagements urbains, le mobilier de quartier ou les espaces publics à investir ;
 - **Amplifier le rôle** du Conseil des Enfants et des Jeunes de Vaulx (CEJV), en lui donnant une voix dans l'élaboration des politiques municipales ;
- **Créer un espace municipal** de dialogue continu entre jeunes porteurs de projets et représentants de la Ville, pour favoriser l'émergence d'initiatives et accompagner leur mise en œuvre.

La présence de la jeunesse dans l'espace public est en soi une réponse à la défiance, à l'insécurité et à la fragmentation sociale. Quand elle se réapproprie les rues, les places, les parcs non pas dans la confrontation, mais dans l'animation, la création, l'engagement elle réaffirme son droit à la ville.

Nous soutiendrons la mise en place de programmes d'animation portés par des jeunes eux-mêmes, dans les lieux publics de chaque quartier : ateliers culturels, tournois sportifs, actions écologiques, performances artistiques...

Les associations de jeunes contribueront à l'embellissement des espaces publics, incluant du street art, du jardinage urbain, la création de mobilier temporaire ou de signalétique citoyenne.

Ces initiatives permettront à la jeunesse de se projeter, de se sentir utile, et de contribuer concrètement à l'amélioration de son environnement quotidien.

La jeunesse est un acteur central du plan de tranquillité publique parce qu'elle vit l'espace public au quotidien, la jeunesse connaît mieux que quiconque les tensions, les points d'accroche, les lieux à investir ou à réinventer. Son regard permet de cibler finement les priorités, d'éviter des réponses déconnectées, et d'adapter les outils d'intervention aux réalités de terrain.

Parce qu'elle est déjà investie dans les associations, les collectifs, les initiatives citoyennes, le plan municipal vise à structurer, reconnaître et amplifier cette mobilisation.

Parce qu'elle porte des idées neuves, des usages créatifs et des solutions concrètes, la jeunesse peut enrichir les formes de concertation, réinventer les animations de quartier et proposer des usages nouveaux des espaces publics.

Parce que sa simple présence dans la ville – active, joyeuse, visible – est en soi un facteur de réassurance collective, de réduction du repli, de lutte contre les stigmatisations.

Donner toute sa place à la jeunesse, c'est lui faire confiance, lui offrir les moyens d'agir, et l'inviter à participer pleinement à la vie de la cité. À Vaulx-en-Velin, nous faisons le pari d'une jeunesse actrice, qui ne subit pas, mais qui propose, transforme et rassemble. Sa force est celle du présent, son engagement, celui de l'avenir.



Le déploiement du plan s'inscrit dans un calendrier progressif, entre l'été 2025 et l'été 2026. Cette temporalité permet à la fois de lancer les actions dès la période estivale, temps clé pour l'occupation de l'espace public, tout en garantissant un ancrage durable dans les habitudes des quartiers. **Les actions seront proposées par les forces vives de la ville, c'est son originalité.** Les dispositifs sont pensés pour évoluer, se renforcer et s'ajuster en continu.

Afin de garantir l'efficacité du plan, la Ville engage des moyens dédiés à chacun des grands axes d'intervention :

Axe 1 – Amplifier les actions de sécurisation et de Prévention de l'espace public : 5,3 M€.

Axe 2 – Mobiliser le réseau associatif et les parents sur l'animation de proximité : 400 000 € pour les accompagner dans la mise en œuvre d'activités culturelles, sportives et sociales, tout au long de l'année, renforcer la prévention et lutter contre les addictions.

Axe 3 – Renforcer le soutien aux projets de la jeunesse : 200 000 € pour développer l'appel à projets "initiatives jeunes", financer des projets éducatifs, citoyens ou de médiation.

Ces financements permettent une mise en œuvre concrète et opérationnelle du plan, en s'appuyant sur les forces vives du territoire : associations, services publics, collectifs d'habitants, et jeunesse.

La réussite du plan repose sur une dynamique collective, transparente et ajustable. Pour cela, un bilan semestriel sera présenté en Commission Citoyenne de Sécurité, espace de dialogue associant élus, services municipaux, institutions partenaires et habitants. Ce rendez-vous régulier aura plusieurs objectifs :

- **Mesurer** l'impact réel des actions engagées sur l'animation, la tranquillité publique, la participation citoyenne et la réappropriation des espaces publics ;
- **Adapter** les dispositifs en temps réel, à partir des retours d'expérience du terrain, des observations des partenaires et des signalements des habitants ;
- **Rendre compte** des résultats obtenus, dans un souci de transparence vis-à-vis des partenaires institutionnels, des acteurs associatifs, et surtout des habitants ;
- **Valoriser** l'implication de tous les acteurs institutions, associations, parents, jeunes, conseils de quartier en rendant visibles les dynamiques collectives qui transforment concrètement les quartiers.

Le plan s'inscrit dans une démarche d'action immédiate mais aussi de transformation sur le long terme. Il mobilise des ressources, mais surtout des énergies, des intelligences et de la présence humaine au service de quartiers plus vivants, plus sûrs et plus solidaires.



Notes





Notes





Notes



Plan Communal d'Action
pour
des Espaces Publics Apaisés



MÉTROPOLE DE LYON